

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

5^e séance – 11 octobre 2023 – 14 h 36 à 15 h 52

Salle Mont-Bleu - 1^{er} étage / Vidéoconférence

Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

PRÉSENCES :

Membres

Isabelle N. Miron – Présidente et conseillère municipale

Steven Boivin – Vice-président et conseiller municipal

Milena Casas Tovar – Héritage colombien

Anne-Marie Hodgson – Ciné Jonction

Marie Trouis – Membre citoyenne

Mélanie Rivet – Salon du livre de l'Outaouais

Marie Roy – Comité patrimoine sacré de Gatineau

Secrétaire

Anick Fortin – Coordinatrice aux comités et commissions - DG

Ressources internes

Sonia Blouin – Cheffe de Service - Animation et diffusion culturelle - SACL

Josée Bellemare – Directrice - SACL

Noëlle Gratton-Tétreault – Cheffe de service par intérim – Bibliothèque - SACL

Véronique Leduc - Adjointe administrative – DG

Caroline Desrochers – Adjointe à la direction - SACL

Léa Alain-Gendreau – Coordinatrice à la politique culturelle - SACL

Mathee Warnette – Conseillère politique - Mairie

Mathieu Paquette – Conseiller politique - Mairie

Invitée

Joselle Baril – Enseignante et coordinatrice - CERESO

ABSENCES :

Anna Pellerin Petrova – Membre citoyenne

Anne-Marie Gendron – Ministère de la Culture et des Communications

Julie Martineau – Culture Outaouais

La séance débute à 14 h 36.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Isabelle Miron souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Anne-Marie Hodgson

Appuyé par Mélanie Rivet

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 13 septembre 2023

Aucun suivi.

4. Période de questions citoyennes

Aucune question n'est adressée à la Commission.

5. Politique culturelle de la Ville de Gatineau

Il est mentionné que la Commission, en séance huis clos, a unanimement recommandé, au conseil municipal, l'adoption de la nouvelle Politique culturelle et du plan d'action s'y rattachant.

6. Mise en contexte de la démarche de la diffusion culturelle à Gatineau

On rappelle que cette présentation s'inscrit dans le plan de travail de la Commission. Dans l'optique de construire des partenariats durables avec les milieux municipaux et régionaux, Réseau Scènes, en partenariat avec le Centre collégial d'expertise en innovation sociale du Cégep de Lanaudière, a réalisé une étude qui vise à montrer les impacts socio-économiques des diffuseurs pluridisciplinaires.

7. Présentation par le Centre collégial d'expertise en innovation sociale (CERESO) : Étude sur les impacts sociaux et économiques des diffuseurs au Québec

Les membres sont saisis de la démarche de consultation qui implique 17 diffuseurs des arts de la scène au Québec. En somme, les résultats de l'étude traitant des impacts économiques des diffuseurs municipaux (salle Jean-Després et cabaret La Basoche) pour la région de Gatineau et des impacts indirects liés aux dépenses des clients de ces diffuseurs par type de commerces locaux sont exposés. Les impacts sociaux, tels que les facteurs d'attractivité et de rétention pour une municipalité ainsi que des données qui démontrent comment les salles de spectacles agissent comme vecteur d'identité et de bien-être auprès des utilisateurs sont présentés.

Les membres posent les questions suivantes :

- Que signifient des lieux culturels accessibles? Il est répondu que l'accessibilité des lieux fait référence à la notion de proximité.
- Comment les participants ont été sollicités pour répondre au sondage? Par le biais de la page Facebook de la Ville de Gatineau et avec la contribution de partenaires, tels que Culture Outaouais et la Chambre de commerce de Gatineau. Des sondages in situ ont aussi été menés.
- Y a-t-il des différences entre les résultats de la Ville de Gatineau et ceux panquébécois? Les résultats sont semblables, sauf pour l'investissement de la Ville, dont la part est plus importante à Gatineau, car les salles étudiées sont sous juridictions municipales. Le reste du réseau se situe en dessous puisque les diffuseurs sont généralement indépendants.
- Est-ce que les dépenses des utilisateurs en lien avec le stationnement et les frais de garde ont été considérées? Ces éléments n'ont pas été demandés, mais il aurait été pertinent de les inclure.

Les membres saluent le travail et la pertinence des résultats de cette étude. Il est demandé d'obtenir le rapport complet. Le lien vers le rapport est disponible à la fin du document remis aux membres dans la convocation.

8. Suivi de dossier :

8.1 Bilan du plan de travail de la CACLP en vue de l'élaboration du prochain plan d'action

Les membres sont informés de l'état d'avancement des actions réalisées et à venir en lien avec les 5 chantiers du plan de travail 2022-2023 de la Commission. Les étapes et échéanciers du dépôt du bilan et de l'adoption du plan de travail de la Commission au conseil municipal sont exposés.

Les échanges sur les actions du prochain plan sont prévus à la séance du 6 décembre 2023.

9. Programme de soutien

Une mise à jour de l'état d'avancement du nombre de demandes acheminées au Service des arts, de la culture et des lettres est faite. On rappelle que la date limite pour le dépôt des demandes était le 3 octobre 2023 à 16 h et que les recommandations du Service seront acheminées au conseil municipal du mois de janvier 2024 pour adoption.

10. Bons coups culturels

Les membres font part de bons coups culturels.

11. Varia

Aucun point n'est ajouté au varia.

12. Levée de séance

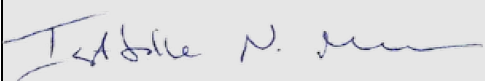

Il est proposé par Milena Casas Tovar

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 15 h 52.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENTE ISABELLE N. MIRON	COORDONNATRICE ANICK FORTIN